

# STAGES SYNDICAUX :



Après cinq années de destruction forcée du système éducatif et de nos métiers, grâce aux luttes conduites par les personnels, à l'initiative du SNES et de la FSU, souvent seuls, le nouveau pouvoir a réaffirmé l'Education nationale comme une priorité et s'est engagé à reconstruire le Service public d'Education.

La réussite des jeunes, les missions du Service public d'Education et celles de ses personnels, le rôle et les finalités du collège et du lycée, la place des collectivités territoriales, nos statuts, nos conditions de service, d'emploi et de rémunérations, nos pratiques et nos métiers sont autant de sujets sur lesquels il veut engager la discussion et la concertation.

Le débat ne peut rester la propriété du même cénacle d'experts autoproclamés qui avance depuis trente ans les mêmes solutions éculées : nouvel acte de décentralisation avec le transfert de missions vers les collectivités territoriales, volonté de réduire les missions de l'Ecole à l'acquisition du socle commun au détriment d'une véritable ambition de démocratisation, tentation de transformer la conception de nos services pour allonger notre temps de présence et imposer davantage de tâches...

La formation syndicale est un droit et un moyen donné à tous et à chacun de se former, de s'informer, d'échanger, de débattre collectivement d'un projet éducatif et d'actions qui relancent la démocratisation inachevée de l'Ecole, fondée sur la reconnaissance de métiers revalorisés et qualifiés. C'est aussi le moyen de connaître les droits et obligations statutaires, les missions et les conditions d'emploi dans un contexte où, au nom du pilotage par le local, ceux-ci sont contestés et, ainsi, savoir comment les faire respecter.

*Les stages syndicaux organisés par les sections départementales et académiques du SNES Versailles ont vocation à répondre à ces objectifs.*

## **Reprendre la main sur nos métiers, peser dans le débat: la formation syndicale : un outil essentiel**

### **Stages « droits des personnels »**

*Ces stages visent à répondre aux questions que se posent nos jeunes collègues dans les premières années d'exercice du métier, mais s'adressent aussi à tous ceux qui veulent défendre et faire vivre ces droits !*

- ⇒ Droits et obligations des fonctionnaires : textes statutaires, obligations de service...
- ⇒ Rémunération : salaire ( lire sa feuille de paye ), indemnités, heures supplémentaires ...
- ⇒ Suivre sa carrière : notation , avancement, promotion.
- ⇒ Le rôle des commissions paritaires.
- ⇒ Les prérogatives des équipes pédagogiques.
- ⇒ Faire face à l'autoritarisme d'un chef d'établissement.

#### **YVELINES**

- Jeudi 29 novembre au lycée Emilie de Breteuil à Montigny-le-Bretonneux de 9h 30 à 17h (lieu sous réserve de confirmation).
- Jeudi 29 novembre au lycée Saint Exupéry à Mantes-la-Jolie de 9h 30 à 17h.

#### **ESSONNE**

- Mardi 18 décembre au lycée Corot de Savigny sur Orge (lieu à confirmer) de 9 h 30 à 17 h.

#### **HAUTS DE SEINE**

- Jeudi 22 novembre au collège la Fontaine d'Antony (lieu et date à confirmer) de 9 h 30 à 17 h.

#### **VAL D'OISE**

- Jeudi 13 décembre à la maison des syndicats de Cergy de 9h 30 à 17 h.

### **Stages « Agir en CA, animer la vie syndicale »**

*Ces stages s'adressent à tous les collègues soucieux de développer, à leur niveau, l'activité syndicale dans leur collège ou lycée . Information sur les textes règlementaires et échanges d'expériences contribueront à ancrer ce stage dans la réalité de nos établissements et à ouvrir ensemble des perspectives d'action.*

- ⇒ Connaître les droits syndicaux , et les utiliser.
- ⇒ Les outils du SNES (presse, sites...).
- ⇒ Rôle des élus au CA (Budget, DHG, projets pédagogiques, expérimentations ...), fonction du conseil pédagogique, relations avec le chef d'établissement.
- ⇒ Comment intervenir auprès de l'IA, du Recteur, des collectivités territoriales..., s'adresser aux parents, à la presse locale ?
- ⇒ Construire des liens avec les établissements voisins et avec la section départementale du SNES.

#### **YVELINES**

- Mardi 13 novembre au lycée Sonia Delaunay à Villepreux de 9h 30 à 17h (lieu sous réserve de confirmation).

#### **ESSONNE**

- Jeudi 15 novembre au lycée Marcel Pagnol à Athis-Mons (lieu à confirmer) de 9 h 30 à 17 h.

#### **HAUTS DE SEINE**

- Jeudi 29 novembre à Nanterre (lieu en cours de détermination) de 9 h 30 à 17 h.

#### **VAL D'OISE**

- Jeudi 15 novembre au lycée Saint -Saëns à Deuil la Barre de 9h 30 à 17 h.

# S'INFORMER, DEBATTRE

## Stage « TICE »

**Jeudi 15 novembre à la section académique d'Arcueil de 9h 30 à 17h**

**Les nouveaux fichiers et traitements informatisés qui nous attendent :** Sconet est remplacé à la rentrée, notre dossier administratif va être dématérialisé, I-prof devient incontournable pour nos carrières mais laisse apparaître des dérives, une loi dite «Warsman» permet l'interconnexion des fichiers... Mais, tout se passe sans que les personnels soient véritablement informés : comment réagir et obliger l'Administration à nous écouter et nous associer à cette révolution numérique ?

**Point sur les ENT : institutionnels versus commerciaux.** Conseils généraux et Région n'accordent pas leurs violons numériques. Les chefs d'établissement font ce qui leur semble être le mieux (hélas pas toujours pour la communauté éducative). Les personnels réagissent de diverses façons aux nouvelles contraintes numériques qui s'imposent dans leurs métiers. Et les éditeurs de logiciels en profitent... Quelles demandes avons-nous ? Quelles exigences ?

**Le cahier de textes numérique un an après : où en est-on ?**

**Le numérique pédagogique:** les ressources numériques sont un enjeu majeur pour la diffusion des usages numériques. Les manuels numériques sont en passe de remplacer les manuels papiers. Les TICE sont de plus en plus présentes dans la classe, et aussi hors la classe. Qu'en pensons-nous ?

**Faut-il un enseignement du numérique dans le Second degré ?** Sans chercher à réveiller de vieilles querelles ou semer la zizanie, la question va se poser au cours de ce mandat présidentiel. Qu'est-ce que le SNES et ses adhérents ont à dire sur la question ?

## Stage « Bientôt la retraite »

**Jeudi 22 novembre à la section académique d'Arcueil de 9h 30 à 17h**

Vous pourriez prendre votre retraite dans quelques mois ou vous avez déjà décidé de le faire : interrogations, demandes d'informations ne manquent pas à ce moment de votre carrière.

D'abord, sous le prétexte fallacieux de «sauver le régime par répartition», la réforme injuste des retraites imposée en 2010 a durci les conditions d'accès à la retraite. Pour briser un peu plus les solidarités, elle a aussi individualisé les situations et rendu plus diffi-

cile la projection dans l'avenir.

D'autre part, les enseignants retraités ont toujours des revendications à défendre : pouvoir d'achat, protection sociale... Quelles formes nouvelles revêt le **syndicalisme des retraités, nécessaire à la** défense collective de leurs intérêts dans la solidarité avec les actifs ?

Un stage est donc programmé pour examiner ces questions avec vous. Si votre départ est imminent, il vous est, bien sûr, ouvert.

## Stage « TZR »

**Jeudi 29 novembre à la section académique du SNES à Arcueil de 9h 30 à 17h**

Devant la crise du remplacement sans pareille que la politique des précédents Gouvernements a provoquée au nom du dogme du désengagement de l'Etat et du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux, il faut rompre avec la logique libérale fondée sur l'embauche de davantage de non titulaires, le recours aux jeunes retraités et aux étudiants préparant les concours d'enseignement, l'optimisation de la gestion des TZR qui leur impose encore plus de flexibilité...

Cela exige de réaffirmer que le remplacement, parce qu'il est un besoin permanent du Service public d'Education, doit être assuré par des personnels titulaires dont il faut améliorer les conditions d'emploi, respecter les statuts et les métiers. Quelles revendications pour revaloriser et rendre attractives les fonctions de TZR ? Comment faire respecter ses droits ? ...

## Stage « Socle commun/culture commune »

**Mardi 11 décembre à la section académique du SNES à Arcueil de 9 h 30 à 17 h**

Suite aux luttes conduites par les personnels, l'éducation et la jeunesse ont été affirmées comme des priorités du nouveau pouvoir. Cela doit déboucher sur une nouvelle loi d'orientation.

Face à ceux qui veulent structurer la scolarité autour du socle commun et réduire celle-ci à son acquisition en rapprochant le collège de l'Ecole primaire (bivalence, recentrage sur les apprentissages fondamentaux, approche exclusive par compétences...), le SNES et la FSU portent un projet éducatif moderne et ambitieux : celui de culture commune fondée sur la transmission de savoirs formateurs et émancipateurs, par des personnels qualifiés et reconnus, permettant l'élévation des qualifications de tous et de relancer une démocratisation en panne.

## La formation syndicale, un droit pour tous !

**Chaque enseignant dispose d'un capital de 12 jours par an, pour congés de formation syndicale avec traitement intégral.**

**Ce droit n'est assorti que d'une seule contrainte : le dépôt auprès du chef d'établissement d'une demande d'autorisation d'absence, un mois au moins avant la date prévue du stage.**



## COMMENT PARTICIPER AUX STAGES SYNDICAUX DU SNES ET DE LA FSU ?

**1) Déposer une demande d'autorisation d'absence un mois avant la date du stage :**

Elle est de droit et ne peut vous être refusée. Le congé pour formation syndicale est rémunéré par l'employeur.

**Modèle d'autorisation d'absence en ligne sur notre site académique**

**2) Vous inscrire auprès de la section académique :**

- soit en remplissant les formulaires en ligne sur notre site rubrique « stage »,

- soit en écrivant à [stages@snés.edu](mailto:stages@snés.edu) pour signaler votre inscription.

**PROGRAMMES, CALENDRIER, INFOS SUR LES STAGES**

**Consultez régulièrement le site**

[www.versailles.snés.edu](http://www.versailles.snés.edu)